

Bureau d'information et de communication

Rue de la Barre 2 1014 Lausanne

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Statistique Vaud publie deux études prospectives sur les besoins du canton en logements à l'horizon 2040

Le chef du DFIRE en charge de la statistique cantonale, accompagné de la cheffe du DIS en charge du logement, ont présenté ce jour deux études thématiques dont les résultats sont publiés dans la collection *Prospectif* de Statistique Vaud. La première étude concerne les besoins en logement du canton à l'horizon 2040, qui s'établissent entre 55'000 et 155'000 logements supplémentaires (+14% à + 39%) selon les scénarios les plus contrastés. La seconde analyse les besoins spécifiques en logement des séniors, qui représenteront jusqu'à un quart de la population vaudoise en 2040, contre 16% aujourd'hui.

L'Etat a créé en 2015 une Section prospective et aide à la décision au sein de Statistique Vaud. La nouvelle structure a notamment pour mission de répondre avec réactivité aux demandes prospectives des autorités par la production de rapports thématiques et opérationnels. Elle publie conjointement ce jour deux études inédites dans le cadre de la collection *Prospectif* éditée par Statistique Vaud. La première est intitulée «Besoins en logement à l'horizon 2040».

Comptant un peu moins de 200'000 logements en 1970, le parc vaudois comprend 393'600 unités aujourd'hui et devrait atteindre, selon les scénarios les plus probables, 479'100 à 528'100 logements en 2040 (+85'500 à + 134'500 en 25 ans). L'étude montre que les besoins en logement à venir seront essentiellement tributaires de l'évolution des modes de vie, du vieillissement démographique et de l'immigration, elle-même liée au développement économique du canton. Produire des logements en ville qui soient accessibles financièrement, éviter que des ménages soient contraints de vivre à l'étroit, satisfaire la forte augmentation des besoins spécifiques des séniors ou encore gérer la répartition de l'habitat dans l'espace cantonal constituent autant d'enjeux qui découlent des possibles évolutions du parc de logements d'ici à 2040.

La seconde étude intitulée «Logement des séniors à l'horizon 2040» analyse les besoins spécifiques en logement de la population âgée qui comptera entre 207'000 et 233'000 personnes en 2040 contre 125'800 aujourd'hui. L'analyse met en évidence les principaux enjeux dont le canton devra tenir compte dans l'organisation qualitative et

sociale des logements de demain : garantir l'accessibilité des logements aux séniors, adapter les logements existants et assurer la solidarité intergénérationnelle. Le rapport relève que ces éléments touchent à l'ensemble des politiques publiques, mettant en évidence le caractère transversal du vieillissement de la population.

Pour parvenir à relever ces défis en matière de logement, le Conseil d'Etat a déjà mis des outils à disposition des maîtres d'ouvrage et des communes. La loi sur la préservation et la promotion du parc locatif (LPPPL), entrée en vigueur le 1^{er} janvier 2018, doit encore déployer tous ses effets. Son but est d'offrir des logements adaptés à l'ensemble de la population vaudoise et à son évolution démographique. En adéquation avec son programme de législature, le gouvernement vaudois poursuivra son action destinée à «encourager la création de logements adaptés aux besoins, financièrement accessibles et en suffisance».

Prospectif n° 4 «Besoins en logement à l'horizon 2040» et Prospectif n° 5 «Logement des séniors à l'horizon 2040», deux publications éditées par Statistique Vaud, en téléchargement libre www.stat.vd.ch.

Bureau d'information et de communication de l'Etat de Vaud

Lausanne, le 17 décembre 2018

RENSEIGNEMENTS POUR LA PRESSE UNIQUEMENT

DES, Béatrice Métraux, conseillère d'Etat DADN, Marc-Jean Martin, chef de la section prospective et aide à la décision, Statistique Vaud DFA, Carole Martin, cheffe de Statistique Vaud

TÉLÉCHARGEMENT(S)